Diplomatie climatique et Transition énergétique : Les enjeux de l\’Afrique exposés par l\’Expert Béninois Jonas A. ATCHADE au Siège de l\’Union Européenne

Le changement climatique est un défi mondial qui transcende les frontières nationales. Seule la diplomatie permet la coopération entre les nations pour aborder ce problème de manière collective. Au cœur de celle-ci se trouve, l’expert béninois, Jonas Assouhan Atchade qui prend part au programme Syllabus destiné aux Jeunes Leaders Africains. Un programme novateur qui forme des leaders en les décernant un diplôme de troisième cycle en mode hybride.

L\\\’Expert Jonas Assouhan ATCHADE

Au cours d’un séminaire qu’il a animé ce mercredi 18 octobre 2023 à Bruxelles au siège de l\\\’Union Européenne, l’expert béninois a exposé les enjeux auxquels les pays africains sont confrontés en matière de changement climatique et de transition énergétique. Une communication de haut niveau en matière de diplomatie climatique, qu’il a déroulé devant de hauts dirigeants de l\\\’Union Africaine et de l\\\’Union Européenne, rassemblés pour discuter de ces problématiques.

Dans sa présentation sur la diplomatie climatique, l’expert a mis en évidence les gaps entre les négociateurs européens et africains et décrivant les stratégies climatiques de l\\\’Union Européenne et de l\\\’Union Africaine.

Il a souligné que pendant que l\\\’Afrique se concentre sur

des questions telles que l\\\’adaptation aux changements climatiques, les pertes et dommages, ainsi que la transition énergétique équitable, l\\\’Europe, en revanche, met l\\\’accent sur l\\\’amélioration de l\\\’offre et de la qualité de l\\\’énergie, les mécanismes de développement propre et vert, les marchés du carbone et les prix du marché.

Mais pour répondre aux besoins des couches et secteurs vulnérables aux changements climatiques, Jonas A. ATCHADE a expliqué qu’il est nécessaire d\\\’ajuster les politiques climatiques nationales au niveau africain. Il invite les pays africains à se préparer au nouveau mécanisme financier du fonds sur les pertes et dommages, dont les discussions au plus haut niveau ont évolué dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à travers le Comité de Transition sur le Mécanisme International de Varsovie.

Jonas Assouhan ATCHADE
Rappelons que Jonas A. ATCHADE est un consultant en changements climatiques et croissance verte à la Banque Africaine de Développement (BAD) et Chercheur associé en Gestion des risques et finance climatiques au sein d\\\’Africa Research and Impact Network (ARIN).

Il possède une solide formation académique, avec une maîtrise en sciences naturelles, un master en changements climatiques et développement durable, ainsi qu\\\’une qualification en conception et mise en œuvre des politiques de développement, actuellement en cours à l\\\’École Transnationale de Gouvernance (STG) de l\\\’Institut Universitaire Européen (EUI) en Italie. Ajoutons qu’il est en phase finale de sa recherche en tant que doctorant au Centre d\\\’Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l\\\’Université de Lomé.

L\\\’expertise de Jonas A. ATCHADE n’est plus à démontrer au

regard de son parcours et de son engagement ferme envers la résolution des défis climatiques en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Appel à candidature: Bourse africaine en gestion des urgences de santé publique

La lutte contre les nombreuses menaces qui pèsent sur la santé publique sur le continent africain nécessite une main-d\\\'œuvre formée et équipée de manière adéquate. Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) ont appelé à un nouvel ordre en matière de santé publique qui inclut le développement de la main-d\\\'œuvre, conformément à la vision de l\\\'Union africaine (UA) et à son désir de renforcer les capacités en matière de santé publique par une formation à moyen et long terme dans des domaines identifiés comme étant nécessaires.

Le lancement de la bourse Africa CDC Public Health Emergency Management (PHEM) répondra au besoin urgent d\\\'une main-d\\\'œuvre qualifiée pour diriger et gérer les programmes de gestion des urgences, y compris la détection et la réponse opportunes aux urgences lorsqu\\\'elles se produisent.

Objectif : former un groupe de professionnels africains de la santé publique hautement qualifiés pour coordonner et diriger la préparation et la réponse aux urgences de santé publique en Afrique.

– Fournir aux boursiers des connaissances actualisées sur la gestion des urgences de santé publique et les centres d\\\’opérations d\\\’urgence de santé publique (PHEOC).

– Fournir aux boursiers une exposition approfondie au rôle des PHEOC dans la préparation et la réponse à diverses urgences de santé publique.

– Renforcer les compétences des boursiers dans la gestion des différentes fonctions des PHEOC et dans la conduite de la réponse aux urgences de santé publique.

– Institutionnaliser un programme durable pour les PHEM sur le continent africain.

A. Principes de conception de la bourse

La conception de la bourse tient compte de la nature phénoménale des urgences de santé publique sur le continent et des risques collectifs mondiaux qui pourraient déclencher des perturbations à grande échelle, avec toutefois un impact sur la bourse.

Résilience de la bourse : Le programme de la bourse est conçu de manière à garantir que les boursiers puissent être déployés à tout moment de la bourse, en cas d\\\’événement majeur de santé publique. Le corps professoral de la bourse explorera en permanence les possibilités d\\\’élargir les flux de financement, avec un financement de base institutionnel.

Connaissance de l\\\’industrie : programme conçu pour répondre aux situations d\\\’urgence les plus complexes et dispensé par un corps enseignant expérimenté. Les boursiers sont habilités à intervenir aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

Modèle évolutif et adaptable : Dans le cadre d\\\’une stratégie de durabilité, un cadre de responsabilisation est mis en place pour assurer une expansion continue et garantir

que les progrès et les leçons sont facilement reproductibles aux niveaux régional, national et infranational.

Tirer parti des systèmes existants : L\\\’objectif de la bourse s\\\’inscrit dans l\\\’objectif plus large de la stratégie de développement de la main-d\\\’œuvre d\\\’Africa CDC en tant que composante du nouvel ordre de santé publique d\\\’Africa CDC, motivé par le désir de réaliser l\\\’agenda 2063 de l\\\’Union africaine.

Amélioration continue : La bourse se transformera de manière pragmatique en un programme phare institutionnel, en mettant en place des processus de suivi et d\\\’évaluation qui lient les mécanismes de responsabilité et les décisions opérationnelles aux commentaires des participants, des États membres de l\\\’UA et des partenaires techniques.

B. Description de la bourse

La bourse PHEM s\\\’adressera aux professionnels africains de la santé publique en milieu de carrière ayant une expérience de la gestion des PHEOC ou de la direction de programmes de préparation et de réaction aux situations d\\\’urgence dans les États membres de l\\\’Union africaine. Les boursiers bénéficieront d\\\’une formation standardisée, d\\\’un mentorat, d\\\’une expérience pratique et d\\\’un programme d\\\’assistance technique s\\\’inspirant de la conception de la bourse PHEM de l\\\’US-CDC. Au cours de la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et les opérations de gestion des urgences de santé publique.

Pendant la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et opérations de gestion des urgences de santé publique, participeront à des voyages d\\\’étude, travailleront au sein du CDC EOC en Afrique, prendront part à des exercices et réponses de santé publique et recevront des conseils de spécialistes mondiaux en gestion

des urgences. Une fois leur formation terminée et leur retour dans leur pays d\\\’origine, les boursiers devront faciliter l\\\’expansion des programmes de gestion des urgences de santé publique dans leur pays d\\\’origine et assumer des rôles de direction et de conseil dans les programmes de gestion des urgences de santé publique.

Structure de la bourse

La bourse PHEM durera 24 semaines (six mois). Elle comprendra huit semaines de formation en personne au siège du CDC Afrique en Éthiopie. Au cours de cette période, les boursiers seront également jumelés à des mentors et à des accompagnateurs expérimentés qui les aideront à poursuivre leur expérience d\\\’apprentissage. Les boursiers seront ensuite déployés dans des PHEOC à travers l\\\’Afrique, y compris le PHEOC de l\\\’Africa CDC pendant huit semaines. Les quatre semaines suivantes seront consacrées à des voyages d\\\’étude, chaque boursier ayant la possibilité de visiter un PHEOC en Afrique et un autre en dehors de l\\\’Afrique.

Les quatre dernières semaines seront consacrées à l\\\’apprentissage didactique, à l\\\’achèvement du projet et à la remise du diplôme final.

Pour plus d\\\’informations, veuillez écrire à l\\\’adresse e-mail: journalsantenvironnement@gmail.com pour avoir le prospectus.

La bourse proposée s\\\’appuie sur une approche d\\\’apprentissage mixte qui combine une formation en ligne et en présentiel. Des sessions en personne, des webinaires, des conférences, des études autodirigées en ligne avec des évaluations, des études de cas, des visites d\\\’étude, une formation sur site et un mini-projet individuel seront les éléments qui composent le programme.

Cette formation s\\\’adresse aux professionnels de la santé publique de niveau intermédiaire ayant une expérience en

gestion de centres d\\\’opérations d\\\’urgence en santé publique ou dans la gestion de programmes de préparation et de réponse aux situations d\\\’urgence dans leur pays.

Les candidats doivent remplir les critères d\\\’éligibilité suivants :

être citoyens d\\\’un État membre de l\\\’Union africaine,

être titulaires d\\\’un diplôme d\\\’études supérieures en santé publique ou dans un domaine connexe,

avoir une expérience professionnelle pertinente dans tout domaine lié à la santé publique,

occuper un emploi à temps plein dans une institution publique en Afrique,

et être en mesure de démontrer leur capacité à mettre en œuvre des programmes de gestion des urgences de santé publique susceptibles d\\\’avoir un impact positif sur leur pays à leur retour.

La sélection des candidats sera effectuée par un comité indépendant composé d\\\’experts de la Commission de l\\\’Union africaine, de Africa CDC et de partenaires techniques. Le processus de sélection sera basé sur le mérite et mettra l\\\’accent sur une approche d\\\’égalité des chances.

Africa CDC prendra en charge tous les coûts liés à la bourse, y compris les frais de voyage, l\\\’allocation mensuelle et l\\\’assurance pendant les stages résidentiels. Les candidats intéressés doivent fournir une lettre de leur employeur actuel confirmant leur emploi, une déclaration personnelle prouvant leur engagement dans la gestion des urgences de santé publique en Afrique, une brève proposition de projet décrivant un défi potentiel en matière de gestion des urgences, un curriculum vitae actualisé, et soumettre l\\\’ensemble des documents

justificatifs à l\\\’adresse africacdceoc@africa-union.org.

La santé en Afrique : l’arbre qui cache la forêt

En août, l’OMS a révélé dans son rapport de suivi de la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique une augmentation de 10 ans de l’espérance de vie entre 2000 et 2019. Cette hausse spectaculaire résulte de la chute de la mortalité de 37% entre 2000 et 2015 consécutive à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire 2000-2015.

En effet, au cours des deux dernières décennies, l’Afrique a fait d’énormes progrès dans le domaine de la santé et ces deux indicateurs essentiels, marqueurs de la santé d’une population, l’attestent.

S’il est certes légitime de se réjouir de cette hausse pour un continent miné par tant de maux, il faut cependant être prudent et éviter l’autosatisfaction car cette nouvelle positive est un arbre qui cache la forêt. Il est donc sage de rester vigilant et de poursuivre inlassablement les efforts pour améliorer le niveau de santé des populations africaines.

L’Arbre… *Le baobab qui cache la forêt*

De nombreux rapports, études et évaluations, notamment ceux de l’OMS, montrent que ces progrès émanent des avancées réalisées dans les domaines de la prévention et du traitement des maladies infectieuses (VIH, tuberculose et paludisme), de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile,

notamment avec l'amélioration de la couverture des services de santé essentiels qui atteignaient 46% en 2019, contre 24% en 2000.

Même si ces progrès sont notables, ils sont inégalement répartis en Afrique, entre les régions, entre les pays et même au sein des pays, et la lente réduction des maladies infectieuses indique une transition épidémiologique qui mérite une attention toute particulière car les maladies non transmissibles constituent aujourd'hui et demain une épidémie tueuse et silencieuse.

Ces progrès sont également le résultat des engagements pris successivement dans le cadre des objectifs du Millénaire 2000-2015 suivis de ceux du développement durable 2015-2030. Ils ont amené le leadership national à être au service du plus grand nombre pour garantir un changement durable. Au niveau national et international, ces engagements ont permis une vision centrée sur la personne et la planification de plus d'investissements pour la santé dans le cadre des programmes nationaux de développement. La bonne gouvernance démocratique, la stabilité et la croissance économique des pays africains ces vingt dernières années, de même que le soutien de nombreuses initiatives ont influencé positivement les indicateurs sanitaires.

Afin d'accéder à la Couverture Sanitaire Universelle conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'an 2030, il est indispensable de construire des partenariats associant gouvernements, secteur privé, société civile et communautés qui soient efficaces, inclusifs. Ils doivent être construits sur des principes et valeurs communes de solidarité et de fraternité qui placent tous les peuples au cœur de la démarche. C\\\'est dans ce contexte que l'organisation Mercy Ships est engagée depuis 1990 auprès des populations africaines pour, comme le dit le Professeur de médecine français Marc Gentilini \\\ *»tempérer la douleur du monde*\\\ *»* grâce à un accès gratuit à des soins chirurgicaux

de qualité et très complexes proposés aux plus démunis d'entre nous.

La Forêt… *Des systèmes de santé désorganisés, fragiles et déséquilibrés*

L'Afrique, qui héberge 17% de la population mondiale, ne compte que 2% du nombre total des médecins au monde et moins de 1 spécialiste en chirurgie pour 100 000 habitants. Ce continent concentre à lui seul 25% de la morbidité mondiale et un tiers des conditions cliniques nécessitant des soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques.

Aujourd'hui, les systèmes de santé africains mettent en évidence des lacunes sanitaires lourdes, comme

– Un financement insuffisant, une part des dépenses publiques de santé toujours trop faible, avec un « reste à payer » à la charge des patients bien trop élevé

– Un accès limité des populations aux soins et services de santé de qualité, abordables et disponibles en tout lieu et en tout temps

– L'inadéquation du système de collecte des données et des statistiques qui empêche le suivi des interventions et leur évaluation pourtant utile pour guider l'action en faveur de la santé publique

– Une centralisation surdimensionnée du système au détriment des niveaux périphériques

– La pauvreté des infrastructures sanitaires

– La persistance des inégalités dans l'accès à des interventions de santé éprouvées, notamment dans la couverture de populations clés et vulnérables comme les enfants, les adolescents, les femmes et les personnes âgées

– L'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines

en santé

– L’inadaptation des systèmes de surveillance et de réponse aux épidémies et pandémies

– Un faible accès aux médicaments essentiels, aux vaccins et aux technologies

– Un manque de transparence et de leadership de la gouvernance qui ne considère pas toujours la santé comme un droit fondamental de l’Homme.

En parallèle, la pandémie du Covid-19 a révélé récemment la fragilité des systèmes de santé dans un grand nombre de pays africains. La gestion de la santé publique doit donc être rigoureuse et efficace, transparente et solidaire, basée sur l’évidence scientifique et le respect des droits humains. Au centre de l’action, des femmes et des hommes d’excellence, compétents, intègres et responsables permettront d’atteindre l’Objectif de Développement Durable : « Vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, conditions essentielles au développement durable ».

L’orée à l’abandon… *La chirurgie, composante négligée des systèmes de santé en Afrique*

Ces vingt dernières années, les efforts de santé publique en Afrique n’ont pas été accompagnés de progrès similaires au niveau des systèmes de santé, de l’intégration des services ou des soins hospitaliers et n’ont pas non plus été équitablement distribués entre les individus de tous les statuts socio-économiques. Les soins chirurgicaux et anesthésiques ont été largement négligés dans la majorité des pays africains.

Selon la commission Lancet sur la chirurgie mondiale, 93 % de la population de l’Afrique sub-saharienne n\\\’a pas accès à une chirurgie sûre et plus de 25 millions d’interventions chirurgicales supplémentaires seraient nécessaires chaque année pour sauver des vies et prévenir l’invalidité.

Le défi de l'équité et l'intégration des soins chirurgicaux et anesthésiques dans les systèmes nationaux de santé sont des conditions indispensables pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique.

En Afrique, recevoir des soins adaptés face à une hémorragie déclenchée par un accouchement ou une brûlure par exemple est un défi pour l'individu, sa famille, le personnel de la santé et la communauté.

Une dystocie entraine la mort de la mère et du nouveau-né, une fente labiale et palatine devient un obstacle à la croissance et au développement normal d'un enfant, un os brisé mène à une invalidité permanente pour un jeune homme qui travaille pour subvenir aux besoins de sa famille. Avoir accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques de qualité, surs et abordables est un luxe dans la majorité des pays africains et surtout pour les populations les plus pauvres.

L'Afrique, Mercy Ships et les partenaires relèvent le défi…

Dans le cadre de la commémoration de ses 30 ans de mission sur le continent africain et pour renforcer son action plaidoyer pour une chirurgie sûre et de qualité en Afrique, Mercy Ships a engagé les gouvernements africains, les partenaires nationaux et internationaux, les experts de la santé en Afrique, dans une action stratégique et politique d\\\'envergure continentale, : de la recherche-action à l\\\'engagement politique. Elle vise la croissance des investissements destinés à la mise à niveau des systèmes de soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques d\\\'ici à 2030 en vue d\\\'assurer la Couverture Sanitaire Universelle.

La recherche

La recherche a consisté en une évaluation des insuffisances des systèmes de soins chirurgicaux en Afrique.

Elle a permis d’élaborer un plan d\\\’actions prioritaire pour l\\\’intensification et l\\\’investissement dans le renforcement des soins en Afrique, et une stratégie de mise en œuvre, de suivi et d\\\’évaluation. Unique en son genre, cette étude a été menée dans 602 hôpitaux de district de 32 pays d\\\’Afrique sub-saharienne. Les résultats préliminaires montrent une situation alarmante qui nécessite une action urgente dans tous les pays. A titre d’exemple, un hôpital de district sur quatre ne possède ni eau ni électricité, et un sur vingt-cinq seulement dispose d\\\’une connexion internet dans ce siècle de l\\\’informatisation.

La discussion stratégique

Du 4 au 6 mai 2022, cette discussion a rassemblé à Dakar les experts de 28 pays africains dans les domaines de la chirurgie, de l\\\’obstétrique et de l\\\’anesthésie. Puis les ministres de la santé, qui se sont engagés à améliorer cette situation ces dix prochaines années, ont proposé un engagement appelé Déclaration de Dakar sur l\\\’accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité en Afrique, ainsi qu’un Plan régional d\\\’actions 2022-2030. Ils les ont soumis aux Chefs d\\\’États Africains, notamment à Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président de l\\\’Union Africaine.

L\\\’engagement politique

Le 30 mai à Dakar, six états Africains (Cameroun, Comores, Congo, Gambie, Guinée Bissau et Sénégal) ont adopté la Déclaration de Dakar. Cette Déclaration annonce neuf engagements forts et son Plan Régional d’Actions 2022-2030 comprend 12 actions urgentes et nécessaires, 6 priorités stratégiques, 16 indicateurs clés et un tableau de bord de suivi annuel.

Cette Déclaration est ambitieuse et apporte l\\\’espoir de combler le manque de soins pour la majorité des populations

africaines. Cet espoir, c’est que tous les dirigeants africains, gouvernements et partenaires, s\\\’engagent en faveur de l\\\’investissement financier indispensable au développement d’actions concrètes pour une meilleure santé des populations, et notamment les plus démunies.

Mais une Déclaration politique n\\\’est que le point de départ d\\\’une action. Pour la concrétiser, il faut une volonté politique réelle et un leadership fort pour la santé. En Afrique, tant de Déclarations sont restées dans les starting-blocks… Celle d\\\’Abuja de 2001 (affectation de 15% du budget national annuel destiné à la santé) par exemple est encore et toujours en cours d\\\’exécution, entrainant l’inconsistance des systèmes de santé et le fait que la chirurgie en demeure une composante négligée.

Le garde forestier… *La solution*

Tout comme l\\\’Homme conduit la voiture, pilote l\\\’avion ou le drone, conçoit et guide l\\\’intelligence artificielle, l’homme doit être au cœur du changement. C’est l\\\’Homme qui fait la santé et sa santé. Il est aujourd’hui plus utile d\\\’avoir des médecins et infirmiers qualifiés, spécialisés et dévoués même sans équipements sophistiqués, que des hôpitaux dotés d’équipements coûteux sans ressources humaines en santé de haut niveau pour les exploiter.

C’est la raison pour laquelle les programmes de formation sont essentiels ; l\\\’un des grands défis pour les professionnels de la santé du continent africain est en effet d\\\’accéder à des formations avancées, aux programmes de renforcement continu des capacités et à la recherche pour éviter les évacuations sanitaires couteuses dans les pays développés. Il nous faut en Afrique des professionnels de santé capables de guérir et de redonner la dignité nécessaire aux patients.

Dans la marche vers la Couverture Sanitaire Universelle, les gouvernements Africains doivent s’imposer une démarche

stratégique et scientifique rigoureuse : planifier un programme adapté à la situation locale soutenu par un engagement politique suffisant pour être pérenne, faire un meilleur usage des ressources disponibles, supprimer les barrières financières à l'accès aux soins tout en réduisant les risques financiers liés à la maladie, mettre à exécution et respecter l'engagement d'Abuja 2001 et enfin investir dans la construction de systèmes de santé résilients.

La richesse relative d'un pays n'est pas le seul facteur en jeu. Bien que la priorité donnée à la santé dans les budgets nationaux augmente généralement avec le revenu national, il est important de noter que certains gouvernements choisissent de consacrer une part élevée de leur budget en dépenses de santé malgré un niveau de revenu national relativement faible. D'autres en revanche, relativement plus riches, leur accordent une proportion moindre.

La **Déclaration de Dakar** pour l'accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité et son Plan d'Action 2022-2030 soumis par les Chefs d'État Africains en mai 2022 sont un levier politique puissant. La feuille de route permettra d'accélérer la Couverture Sanitaire Universelle d'ici à l'an 2030 en Afrique.

C'est un véritable défi universel à relever car il reste moins de 10 ans pour réussir. Les gouvernements africains et leurs populations ont donc un rôle clé à jouer dans ces efforts, notamment ceux qui visent un accès amélioré aux soins chirurgicaux de qualité, qui ne laisse personne de côté. Force est de constater que : « *c'est l'action politique qui fera la différence parce qu'elle doit être comme le scalpel du chirurgien : ne pas laisser la place à l'incertitude* ».

***Pierre M'Pelé**, Directeur Afrique de Mercy Ships*

Accès aux soins de Santé en Afrique : Zoom sur la Déclaration de Dakar

Déclaration de Dakar sur l\\\’accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité d\\\’ici 2030 en Afrique

Une initiative africaine

Cette déclaration est le fruit des réflexions des participants au Symposium International sur le Renforcement des Systèmes de soins Chirurgicaux, Obstétricaux et Anesthésiques en Afrique d’ici 2030 qui a eu lieu à Dakar les 4-6 mai 2022.

Ce Symposium International s’est tenu sous le haut patronage de S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président de l\\\’Union Africaine, présidé par Mr Abdoulaye Diouf Sarr, Ministre de la Santé et de l’Action Sociale du Sénégal et organisé par le Gouvernement du Sénégal et Mercy Ships, en étroite collaboration avec le Bureau Régional de l’OMS pour l’Afrique et en partenariat avec l’ONG Internationale Smile Train, le Programme de Santé mondiale, de Chirurgie et du Changement social de l’École de Médecine de l’Université de Harvard, le Collège Ouest-Africain des Chirurgiens, le Collège des Chirurgiens d’Afrique de l’Est, Centrale, et du Sud, l’Université McGill, l’Organisation Internationale Lifebox, le Collège Royal des Chirurgiens d’Irlande et le Centre régional de collaboration pour les soins chirurgicaux de la Communauté de Développement de l’Afrique Australe.

Le Symposium International a été organisé en 2 parties :

1) La Réunion des Experts des 4 et 5 mai, présidée par le Dr Marie Khemesse Ngom Ndiaye, Directrice Générale de la Santé Publique représentant Mr Abdoulaye Diouf Sarr, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal et le Dr Pierre M'Pelé, Directeur Régional de Mercy Ships pour l'Afrique au nom Mr Gert van de Weerdhof, Directeur Général de Mercy Ships.
2) La Réunion des Ministres Africains de la Santé du 6 mai 2022 présidée par Mr Abdoulaye Diouf Sarr, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal.

L\\\'évaluation de base

Une évaluation de base sur l'accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques a été réalisée pour donner un éclairage sur l\\\'élaboration de politiques et stratégies basées sur des données objectives. L\\\'évaluation de base concerne les 32 pays à partir d'un échantillon de 609 hôpitaux de district de la région sub-saharienne de l\\\'Afrique. Les participants ont reconnu le soutien exceptionnel du Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique dans la réalisation de l'évaluation de base et l'appui technique à la Réunion des Experts en conformité avec l'accord de collaboration signé le 28 août 2018 entre le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique et Mercy Ships.

De la recherche à l\\\'action politique

Les participants à la Réunion des Experts ont identifié et approuvé les principales conclusions de l'Évaluation de base, formulé des recommandations prioritaires, proposé une feuille de route 2022-2030 sur l'amélioration de l'investissement dans le renforcement des soins chirurgicaux, obstétricaux, anesthésiques et infirmiers en Afrique et élaboré un projet de Déclaration à l\\\'intention des Ministres de la Santé réunis à Dakar le 6 mai 2022.

La Réunion des Ministres

Les Ministres de la Santé, Chefs de délégation et Représentants des pays suivants : Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Comores, Côte d\\\’Ivoire, Éthiopie, Eswatini, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Madagascar, Mali, Malawi, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Sud-Soudan, Ouganda et Togo et le Ministre de la Santé du Somaliland, en tant qu\\\’observateur, ont participé à la Réunion des Ministres Africains de la Santé. Les objectifs de la Réunion des Ministres Africains de la Santé étaient de discuter et d\\\’adopter soumis à leur attention par les Experts : (i) le projet de Déclaration de Dakar sur l\\\’accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité en Afrique, et (ii) le projet de Plan régional d\\\’actions 2022-2030, feuille de route pour l\\\’amélioration de l\\\’investissement dans le renforcement des systèmes de chirurgie, d\\\’obstétrique et d\\\’anesthésie en Afrique d\\\’ici 2030.

Les participants du Symposium International ont remercié le Gouvernement du Sénégal pour l’accueil et l’hospitalité fraternels, ainsi que pour sa disponibilité et son engagement dans l\\\’organisation du Symposium International. Ils ont également remercié l’Organisation Non Gouvernementale Internationale Mercy Ships pour le soutien technique et financier à la réalisation de l’évaluation de base et à l’organisation du Symposium International.

Conversation présidentielle

Les Ministres de la Santé soumettent à la très haute attention des Chefs d’État Africains réunis à Dakar, Sénégal le 30 mai 2022, un projet de Déclaration sur l\\\’accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques, équitables, abordables et de qualité en Afrique « La Déclaration de Dakar » et une feuille de route 2022-2030 pour l\\\’amélioration de

l\\\’investissement pour le renforcement des systèmes de chirurgie, d\\\’obstétrique et d\\\’anesthésie en Afrique d\\\’ici 2030.

Nous, Chefs d\\\’État des Comores, de la Guinée-Bissau et du Sénégal, et les Représentants des Chefs d’État du Cameroun, du Congo, et de La Gambie, réunis à Dakar, République du Sénégal à l\\\’occasion de l’ ‘Africa Celebration’ qui commémore les 30 ans de service de Mercy Ships en Afrique, organisée par le Gouvernement du Sénégal et Mercy Ships en étroite collaboration avec le Bureau Régional de l\\\’OMS pour l\\\’Afrique, et en partenariat avec l\\\’ONG internationale Smile Train, le programme de chirurgie mondiale et de changement social de la faculté de médecine de l’Université Harvard Cambridge, le Collège Ouest Africain des chirurgiens, le Collège des Chirurgiens d’Afrique de l’Est, Centrale, et du Sud, l’Université Mc Gill, l’Organisation Internationale Lifebox et le Collège Royal des Chirurgiens d’Irlande et le Centre régional de collaboration pour les soins chirurgicaux de la Communauté de Développement de l\\\’Afrique Australe.

2. Nous reconnaissons la charge mondiale des maladies pouvant faire l\\\’objet de soins chirurgicaux, mise en évidence par l\\\’adoption des résolutions WHA68.15 et WHA70(22) de l\\\’ Assemblée Mondiale de la Santé visant à renforcer les soins chirurgicaux et anesthésiques essentiels d\\\’urgence comme composante de la couverture sanitaire universelle (CSU), les travaux de la Commission Lancet sur la chirurgie mondiale (2015) et l\\\’Objectif de Développement Durable n°3, notamment n°3.8 sur la couverture sanitaire universelle incluant la protection contre les risques financiers d\\\’ici 2030, et en particulier les cibles 3.1 et 3.6 sur la mortalité maternelle et les accidents de la route.

3. Nous reconnaissons également le soutien de l\\\’Organisation Non Gouvernementale Internationale « Mercy Ships » dans la promotion d\\\’une chirurgie sûre en Afrique, apportant depuis 1990 espoir et guérison, et transformant les

vies des populations africaines.

4. Nous reconnaissons également les progrès importants qui ont été réalisés au cours des deux dernières décennies en termes d’ (a) expansion des services chirurgicaux, (b) expansion des compétences chirurgicales et croissance de la formation locale des
spécialistes en chirurgie et dans les disciplines connexes, (c) mise en œuvre accrue des politiques et stratégies nationales qui soutiennent les intentions des pays en termes de soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques en vue d\\\’atteindre les Objectifs de Développement Durable et un développement potentiel dans un plus grand nombre de pays, (d) accès plus grand aux données sur les conditions et les services chirurgicaux ayant le plus d’impact, grâce à une utilisation accrue des services informatiques et numériques et des systèmes de dossiers médicaux électroniques, (e) augmentation de la disponibilité des services chirurgicaux au niveau des districts dans plusieurs pays.

5. Nous reconnaissons à la suite de l’analyse des résultats de l’évaluation de base, les défis actuels à relever en matière de couverture sanitaire universelle pour les soins chirurgicaux, obstétricaux, anesthésiques et connexes en raison (1) des déficits en termes de ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des services chirurgicaux, (2) d’importantes lacunes en matière d\\\’infrastructures et d\\\’équipements et une mauvaise répartition au sein des pays, (3) de la faiblesse des services de base et de soutien nécessaires à l’offre de soins chirurgicaux sûrs, il y a pénurie de prestation de services, (4) de difficultés de financement des services de chirurgie, d\\\’obstétrique et d\\\’anesthésie dans le cadre des stratégies nationales de santé, (5) d’absence de réglementation et de structures de gouvernance pour les soins chirurgicaux à tous les niveaux, (6) d’accès limité à l’information, (7) d’efforts insuffisants pour promouvoir bien-être et santé et prévenir les facteurs de

morbidité et de mortalité liées à la chirurgie et aux affections connexes, (8) de gouvernance et gestion des soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques à développer.

Les 9 Engagements

1. NOUS DEMANDONS à toutes les Nations de la Région Africaine, aux principaux partenaires nationaux et internationaux et aux acteurs de la santé en matière de sécurité chirurgicale de s\\\’engager à mettre en œuvre les 12 actions urgentes requises conformément à l\\\’annexe 1 de la présente déclaration.

2. NOUS NOUS ENGAGEONS, à impliquer les gouvernements, les parlements, les ministères de la santé, les ministères des finances, soutenus par les parties prenantes essentielles, notamment les éducateurs, les formateurs et les mentors des professionnels de la chirurgie, de l’obstétrique et de l’anesthésie, les associations et sociétés professionnelles de santé, les institutions académiques, les partenaires locaux et internationaux, les organes de régulation des professions de la santé, la société civile et les groupes de défense des droits des patients.

3. NOUS NOUS ENGAGEONS, à intensifier l’investissement dans le renforcement des soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques en Afrique en vue de la mise en œuvre du plan d\\\’action régional 2022-2030.

4. NOUS RECONNAISSONS, que la chirurgie a été une composante négligée des systèmes de santé nationaux et que les Nations partagent les mêmes défis notamment en matière d\\\’infrastructures, de ressources humaines, de financement et de vision stratégique.

5. NOUS NOUS ENGAGEONS, à atteindre l\\\’objectif de la Déclaration d\\\’Abuja d’allouant 15 % des budgets nationaux à la santé.

6. NOUS NOUS ENGAGEONS, à plaider pour la création d\\\’un fonds régional (similaire à celui du Fonds mondial contre le sida, le paludisme et la tuberculose) pour améliorer la mobilisation des ressources en vue de renforcer l\\\’accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques.

7. NOUS NOUS ENGAGEONS, à mettre en œuvre la feuille de route 2022-2030 avec ses priorités stratégiques, ses indicateurs clés et son tableau de bord, conformément à l\\\’annexe 2 de la présente déclaration.

8. NOUS APPROUVONS, les conclusions de la réunion des 28 Ministres Africains de la santé de la Région Afrique de l\\\’OMS réunis à Dakar, République du Sénégal, le 6 mai 2022 ainsi que la création d\\\’un groupe de travail scientifique africain pour superviser la mise en œuvre du plan d\\\’action régional.

9. NOUS NOUS ENGAGEONS à nous réunir tous les 2 ans d\\\’ici à 2030 pour évaluer les progrès accomplis, échanger des idées et des innovations, et partager les expériences entre les pays.
Les Chefs d\\\’État EXPRIMENT leur profonde gratitude à S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président de l\\\’Union Africaine pour son leadership visionnaire et son engagement pour la santé ; et LUI DEMANDENT HUMBLEMENT de porter à l’ordre du jour de la session ordinaire de l\\\’Union Africaine le sujet important sur les soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité en Afrique afin d’en faire une priorité essentielle de l\\\’Union Africaine.

MANDATENT, S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, en sa qualité de Président de l\\\’Union Africaine, de donner la priorité à cet ordre du jour lors des consultations entre l\\\’Union Africaine et le G20 et le G7 ainsi qu\\\’avec d\\\’autres partenaires stratégiques tels que la Chine, la Turquie, l\\\’Union Européenne, le Japon, l\\\’Australie, le Canada, l\\\’Inde, etc.

5e édition du Forum Galien Afrique à Dakar : accélérateur de la marche africaine vers la couverture sanitaire universelle

La cinquième édition du Forum Galien Afrique s'est tenue du 06 au 09 décembre 2022 à Dakar au Sénégal. Axée sur le thème \\\'\\\'Accélérer la marche de l\\\'Afrique vers la couverture sanitaire universelle\\\ », elle s'est ouverte le vendredi 06 décembre devant un parterre d'homme et de femmes scientifique, politiques et de la société civile africaine. Il s\\\'agit d\\\'une plateforme annuelle instituée il y a cinq ans qui travaille au renforcement de la recherche et du développement durable, par le partage d'expériences, pour résoudre les problèmes majeurs de santé publique en Afrique.

C'est non seulement un rendez-vous scientifique continental qui vise le renforcement de la recherche et le développement durable mais aussi une occasion de présenter les innovations et de rencontrer des investisseurs tout en assistant aux conférences du forum.

En ouvrant les travaux, le ministre-secrétaire général de la présidence de la République du Sénégal, Oumar Samba Bâ, a souligné que l\\\'objectif de son pays était \\\ »de parvenir d\\\'ici les dix prochaines années à la couverture sanitaire universelle\\\'\\\'.

Rappelant les dernières statistiques à ce sujet, il a révélé

que le taux de couverture sanitaire de la population, \\\ »tous régimes confondus, est actuellement de 53%\\\'\\\'.

\\\'\\\'Les défis restent élevés, notamment ceux relatifs à l\\\'universalité et l\\\'intensification des interventions qui doivent être de qualité\\\ », a toutefois souligné M. Bâ. Il a ajouté que pour faire face à ces défis, le président sénégalais Macky Sall avait préconisé de changer de terminologie, en misant désormais sur le concept de couverture sanitaire universelle.

La santé, qui est plus que jamais \\\ »un droit fondamental et précieux pour chaque personne\\\ », demeure \\\ »une impérieuse nécessité pour protéger nos populations et, surtout, préserver la stabilité et la sécurité mondiale\\\ », a conclu M. Bâ.

Les différents participants à cette rencontre de haut niveau sont convaincus d'une seule chose, une couverture de santé universelle passe par l'accès équitable à des soins de de santé de base et de qualité.

Il convient de rappeler qu'à cette nouvelle édition ont pris part des milliers de personnes constituées par des délégations en provenance de divers pays dont le Bénin.

Cette année le prix Galien qui vise à primer les chercheurs, institutions et industries pharmaceutiques qui, à travers leurs produits et services améliorent les conditions de vie des populations, n'a pas été décerné. Un fait qui justifie la rigueur et le sérieux du processus de sélection.

Diplomatie climatique et Transition énergétique : Les enjeux de l'Afrique exposés par l'Expert Béninois Jonas A. ATCHADE au Siège de l'Union Européenne

Le changement climatique est un défi mondial qui transcende les frontières nationales. Seule la diplomatie permet la coopération entre les nations pour aborder ce problème de manière collective. Au cœur de celle-ci se trouve, l'expert béninois, Jonas Assouhan Atchade qui prend part au programme Syllabus destiné aux Jeunes Leaders Africains. Un programme novateur qui forme des leaders en les décernant un diplôme de troisième cycle en mode hybride.

L'Expert Jonas Assouhan ATCHADE

Au cours d'un séminaire qu'il a animé ce mercredi 18 octobre 2023 à Bruxelles au siège de l'Union Européenne, l'expert béninois a exposé les enjeux auxquels les pays africains sont confrontés en matière de changement climatique et de transition énergétique. Une communication de haut niveau en matière de diplomatie climatique, qu'il a déroulé devant de hauts dirigeants de l'Union Africaine et de l'Union Européenne, rassemblés pour discuter de ces problématiques.

Dans sa présentation sur la diplomatie climatique, l'expert a mis en évidence les gaps entre les négociateurs européens et africains et décrivant les stratégies climatiques de l'Union Européenne et de l'Union Africaine.

Il a souligné que pendant que l'Afrique se concentre sur des

questions telles que l'adaptation aux changements climatiques, les pertes et dommages, ainsi que la transition énergétique équitable, l'Europe, en revanche, met l'accent sur l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'énergie, les mécanismes de développement propre et vert, les marchés du carbone et les prix du marché.

Mais pour répondre aux besoins des couches et secteurs vulnérables aux changements climatiques, Jonas A. ATCHADE a expliqué qu'il est nécessaire d'ajuster les politiques climatiques nationales au niveau africain. Il invite les pays africains à se préparer au nouveau mécanisme financier du fonds sur les pertes et dommages, dont les discussions au plus haut niveau ont évolué dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à travers le Comité de Transition sur le Mécanisme International de Varsovie.

Jonas Assouhan ATCHADE

Rappelons que Jonas A. ATCHADE est un consultant en changements climatiques et croissance verte à la Banque Africaine de Développement (BAD) et Chercheur associé en Gestion des risques et finance climatiques au sein d'Africa Research and Impact Network (ARIN).

Il possède une solide formation académique, avec une maîtrise en sciences naturelles, un master en changements climatiques et développement durable, ainsi qu'une qualification en conception et mise en œuvre des politiques de développement, actuellement en cours à l'École Transnationale de Gouvernance (STG) de l'Institut Universitaire Européen (EUI) en Italie. Ajoutons qu'il est en phase finale de sa recherche en tant que doctorant au Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l'Université de Lomé.

L'expertise de Jonas A. ATCHADE n'est plus à démontrer au regard de son parcours et de son engagement ferme envers la

résolution des défis climatiques en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Appel à candidature: Bourse africaine en gestion des urgences de santé publique

La lutte contre les nombreuses menaces qui pèsent sur la santé publique sur le continent africain nécessite une main-d'œuvre formée et équipée de manière adéquate. Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) ont appelé à un nouvel ordre en matière de santé publique qui inclut le développement de la main-d'œuvre, conformément à la vision de l'Union africaine (UA) et à son désir de renforcer les capacités en matière de santé publique par une formation à moyen et long terme dans des domaines identifiés comme étant nécessaires.

Le lancement de la bourse Africa CDC Public Health Emergency Management (PHEM) répondra au besoin urgent d'une main-d'œuvre qualifiée pour diriger et gérer les programmes de gestion des urgences, y compris la détection et la réponse opportunes aux urgences lorsqu'elles se produisent.

Objectif : former un groupe de professionnels africains de la santé publique hautement qualifiés pour coordonner et diriger la préparation et la réponse aux urgences de santé publique en Afrique.

– Fournir aux boursiers des connaissances actualisées sur la

gestion des urgences de santé publique et les centres d'opérations d'urgence de santé publique (PHEOC).

– Fournir aux boursiers une exposition approfondie au rôle des PHEOC dans la préparation et la réponse à diverses urgences de santé publique.

– Renforcer les compétences des boursiers dans la gestion des différentes fonctions des PHEOC et dans la conduite de la réponse aux urgences de santé publique.

– Institutionnaliser un programme durable pour les PHEM sur le continent africain.

A. Principes de conception de la bourse

La conception de la bourse tient compte de la nature phénoménale des urgences de santé publique sur le continent et des risques collectifs mondiaux qui pourraient déclencher des perturbations à grande échelle, avec toutefois un impact sur la bourse.

Résilience de la bourse : Le programme de la bourse est conçu de manière à garantir que les boursiers puissent être déployés à tout moment de la bourse, en cas d'événement majeur de santé publique. Le corps professoral de la bourse explorera en permanence les possibilités d'élargir les flux de financement, avec un financement de base institutionnel.

Connaissance de l'industrie : programme conçu pour répondre aux situations d'urgence les plus complexes et dispensé par un corps enseignant expérimenté. Les boursiers sont habilités à intervenir aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

Modèle évolutif et adaptable : Dans le cadre d'une stratégie de durabilité, un cadre de responsabilisation est mis en place pour assurer une expansion continue et garantir que les progrès et les leçons sont facilement reproductibles

aux niveaux régional, national et infranational.

Tirer parti des systèmes existants : L'objectif de la bourse s'inscrit dans l'objectif plus large de la stratégie de développement de la main-d'œuvre d'Africa CDC en tant que composante du nouvel ordre de santé publique d'Africa CDC, motivé par le désir de réaliser l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Amélioration continue : La bourse se transformera de manière pragmatique en un programme phare institutionnel, en mettant en place des processus de suivi et d'évaluation qui lient les mécanismes de responsabilité et les décisions opérationnelles aux commentaires des participants, des États membres de l'UA et des partenaires techniques.

B. Description de la bourse

La bourse PHEM s'adressera aux professionnels africains de la santé publique en milieu de carrière ayant une expérience de la gestion des PHEOC ou de la direction de programmes de préparation et de réaction aux situations d'urgence dans les États membres de l'Union africaine. Les boursiers bénéficieront d'une formation standardisée, d'un mentorat, d'une expérience pratique et d'un programme d'assistance technique s'inspirant de la conception de la bourse PHEM de l'US-CDC. Au cours de la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et les opérations de gestion des urgences de santé publique.

Pendant la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et opérations de gestion des urgences de santé publique, participeront à des voyages d'étude, travailleront au sein du CDC EOC en Afrique, prendront part à des exercices et réponses de santé publique et recevront des conseils de spécialistes mondiaux en gestion des urgences. Une fois leur formation terminée et leur retour dans leur pays d'origine, les boursiers devront faciliter

l’expansion des programmes de gestion des urgences de santé publique dans leur pays d’origine et assumer des rôles de direction et de conseil dans les programmes de gestion des urgences de santé publique.

Structure de la bourse

La bourse PHEM durera 24 semaines (six mois). Elle comprendra huit semaines de formation en personne au siège du CDC Afrique en Éthiopie. Au cours de cette période, les boursiers seront également jumelés à des mentors et à des accompagnateurs expérimentés qui les aideront à poursuivre leur expérience d’apprentissage. Les boursiers seront ensuite déployés dans des PHEOC à travers l’Afrique, y compris le PHEOC de l’Africa CDC pendant huit semaines. Les quatre semaines suivantes seront consacrées à des voyages d’étude, chaque boursier ayant la possibilité de visiter un PHEOC en Afrique et un autre en dehors de l’Afrique.

Les quatre dernières semaines seront consacrées à l’apprentissage didactique, à l’achèvement du projet et à la remise du diplôme final.

Pour plus d’informations, veuillez écrire à l’adresse e-mail: journalsantenvironnement@gmail.com pour avoir le prospectus.

La bourse proposée s’appuie sur une approche d’apprentissage mixte qui combine une formation en ligne et en présentiel. Des sessions en personne, des webinaires, des conférences, des études autodirigées en ligne avec des évaluations, des études de cas, des visites d’étude, une formation sur site et un mini-projet individuel seront les éléments qui composent le programme.

Cette formation s’adresse aux professionnels de la santé publique de niveau intermédiaire ayant une expérience en gestion de centres d’opérations d’urgence en santé publique ou dans la gestion de programmes de préparation et de réponse aux situations d’urgence dans leur pays.

Les candidats doivent remplir les critères d'éligibilité suivants :

être citoyens d'un État membre de l'Union africaine,

être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en santé publique ou dans un domaine connexe,

avoir une expérience professionnelle pertinente dans tout domaine lié à la santé publique,

occuper un emploi à temps plein dans une institution publique en Afrique,

et être en mesure de démontrer leur capacité à mettre en œuvre des programmes de gestion des urgences de santé publique susceptibles d'avoir un impact positif sur leur pays à leur retour.

La sélection des candidats sera effectuée par un comité indépendant composé d'experts de la Commission de l'Union africaine, de Africa CDC et de partenaires techniques. Le processus de sélection sera basé sur le mérite et mettra l'accent sur une approche d'égalité des chances.

Africa CDC prendra en charge tous les coûts liés à la bourse, y compris les frais de voyage, l'allocation mensuelle et l'assurance pendant les stages résidentiels. Les candidats intéressés doivent fournir une lettre de leur employeur actuel confirmant leur emploi, une déclaration personnelle prouvant leur engagement dans la gestion des urgences de santé publique en Afrique, une brève proposition de projet décrivant un défi potentiel en matière de gestion des urgences, un curriculum vitae actualisé, et soumettre l'ensemble des documents justificatifs à l'adresse africacdceoc@africa-union.org.